Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région
3 Avenue José Nobre
13500 Martigues

À l'attention de Monsieur Bernard GUEDJ commissaire enquêteur

Enquête publique

Projet MISTRAL

Objet : Contribution du GMIF à l'enquête publique relative au projet MISTRAL

Martigues, le 16.10.2026

Monsieur le Commissaire enquêteur,

En tant qu'organisation syndicale interprofessionnelle représentant l'activité industrialo-portuaire pour l'Union Pour les Entreprises 13, le Groupement Maritime et Industriel de Fos et sa région souhaite apporter sa contribution dans le cadre de l'enquête publique relative au projet MISTRAL porté par Marcegaglia Fos-sur-Mer.

Ce projet intervient dans un contexte où l'industrie française et européenne doit simultanément accélérer sa décarbonation, renforcer sa compétitivité et préserver des capacités de production stratégiques sur son territoire.

Pour le GMIF, MISTRAL présente à ce titre un intérêt particulier : il ne s'agit pas uniquement de développer de nouvelles capacités industrielles, mais de donner de nouvelles perspectives à un site existant, à ses salariés et à des savoir-faire déjà présents sur le territoire de Fos-Berre.

1- Une reprise industrielle qui donne de nouvelles perspectives au site de Fos-sur-Mer

Le GMIF souhaite tout d'abord souligner la dynamique engagée par le groupe Marcegaglia depuis sa reprise du site de Fos-sur-Mer en 2024.

Alors que l'avenir du site était fragilisé, le groupe a fait le choix de reprendre cet outil industriel existant, d'en préserver les emplois et les savoir-faire et, surtout, d'inscrire cette reprise dans une véritable stratégie de développement.

Avec le projet MISTRAL, Marcegaglia prévoit désormais d'engager à Fos-sur-Mer un investissement de l'ordre d'un milliard d'euros. Cet engagement témoigne à la fois de la confiance d'un grand groupe industriel européen dans le potentiel de Fos-Berre et de la capacité de notre territoire à offrir de nouvelles perspectives à des sites industriels historiques.

Pour le GMIF, cette trajectoire est particulièrement importante. La réindustrialisation ne repose pas uniquement sur l'accueil de nouveaux projets : elle passe également par la capacité à préserver, transformer et développer les outils industriels déjà implantés sur notre territoire.

Le projet MISTRAL illustre pleinement cette logique. Il permet de consolider une implantation industrielle historique, de pérenniser des compétences existantes et de préparer une nouvelle étape de développement du site autour d'un outil de production modernisé et décarboné.

2- Faire de la décarbonation un levier de compétitivité industrielle

La transformation de notre industrie ne pourra être durable que si elle permet simultanément de réduire son empreinte environnementale et de préserver sa compétitivité.

Le projet MISTRAL prévoit notamment le développement d'une nouvelle filière de production reposant sur l'utilisation de matières recyclées et de pré-réduits, fondus dans des fours électriques. Cette évolution technologique doit permettre une réduction très importante des émissions de CO2 tout en développant à Fos-sur-Mer de nouvelles capacités de production d'acier.

Pour le GMIF, cette articulation entre décarbonation et développement industriel est essentielle. La transition environnementale ne doit pas conduire à déplacer les productions hors d'Europe mais, au contraire, permettre de moderniser nos outils industriels et de conserver sur notre territoire des productions indispensables à de nombreuses chaînes de valeur.

MISTRAL contribue ainsi à démontrer que la décarbonation peut constituer un levier de transformation et de compétitivité pour l'industrie existante.

3- Renforcer les synergies industrielles à l'échelle de Fos-Berre

Le projet MISTRAL s'inscrit dans un environnement industriel particulièrement dense et dans une transformation plus globale de la zone industrialo-portuaire de Fos-sur-Mer.

Les interactions envisagées avec d'autres projets et infrastructures du territoire illustrent le potentiel de développement de véritables synergies industrielles : approvisionnement en matières premières bas-carbone, valorisation de flux industriels, développement des infrastructures électriques, utilisation des capacités ferroviaires et portuaires ou encore mutualisation de certains services.

Ces complémentarités sont déterminantes. Elles permettent progressivement de dépasser une logique dans laquelle chaque projet serait envisagé isolément pour construire un véritable écosystème industriel à l'échelle de Fos-Berre.

La présence d'activités existantes, du Grand Port Maritime de Marseille, de réseaux énergétiques et logistiques structurants et de nombreux acteurs industriels constitue à ce titre un atout majeur pour la réussite de MISTRAL.

Cette dynamique va permettre de renforcer la compétitivité globale du territoire et son attractivité pour de futurs investissements industriels.

4- Un projet aux multiples retombées positives pour le territoire

Par son ampleur, le projet MISTRAL représente également une opportunité importante pour l'emploi, les compétences et le tissu économique local. Au-delà des emplois directement liés au fonctionnement futur du site, sa réalisation mobilisera de nombreuses entreprises dans les domaines de l'ingénierie, de la construction, de la maintenance, de la logistique et des services industriels.

Pour le GMIF, il est essentiel que les PME et ETI du territoire puissent pleinement bénéficier de cette dynamique et accéder aux opportunités économiques générées par le projet. L'anticipation des besoins en compétences constitue également un enjeu majeur. Les transformations industrielles actuellement engagées à Fos-Berre font apparaître des besoins importants sur de nombreux métiers, parfois déjà en tension.

La réussite du projet passera donc également par une mobilisation coordonnée des entreprises, des organismes de formation, des acteurs de l'emploi et des pouvoirs publics afin de préparer les compétences nécessaires à son développement.

5- Accompagner le développement industriel par les infrastructures nécessaires

L'ampleur de MISTRAL et, plus largement, la transformation industrielle en cours à Fos-Berre nécessitent également d'adapter les infrastructures du territoire.

Les besoins liés à l'alimentation électrique, aux infrastructures portuaires et ferroviaires, à la circulation des marchandises mais également à la mobilité des salariés doivent être anticipés et accompagnés. Ces enjeux dépassent

naturellement le seul projet MISTRAL. Ils concernent l'ensemble des investissements industriels en cours ou annoncés sur la zone industrialo-portuaire.

Pour le GMIF, il est donc indispensable de faire progresser conjointement les investissements industriels et les infrastructures nécessaires à leur fonctionnement. C'est une condition essentielle pour transformer les projets annoncés en investissements réellement réalisés et garantir leur compétitivité dans la durée. Cette transformation doit s'accompagner d'un dialogue continu avec les collectivités, les acteurs économiques, les riverains et l'ensemble des parties prenantes.

Pour l'ensemble de ces raisons, le GMIF souhaite apporter une contribution favorable au projet MISTRAL.

La reprise du site de Fos-sur-Mer par Marcegaglia, suivie de la volonté d'y réaliser un investissement industriel majeur, constitue un signal particulièrement positif pour le territoire. Elle démontre qu'un site industriel historique peut être repris, transformé et inscrit dans une nouvelle trajectoire de développement.

MISTRAL répond ainsi à plusieurs enjeux majeurs pour Fos-Berre : pérenniser l'industrie existante, développer de nouvelles capacités de production, accélérer la décarbonation, renforcer notre souveraineté industrielle et générer de nouvelles perspectives d'activité et d'emploi.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte cette contribution favorable dans le cadre de l'enquête publique.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

3 avenue José Nobre
13500 Martigues
https://www.linkedin.com/company/gmif